

MS. GALL. FOL. 135

De Beaufort

I + 92 ff. + I · 263 x 192 mm. · XVII^e siècle (3^e quart) · France (?)

Manuscrit en bon état · Cahiers : 2 IV¹⁶ + 1 (VII + 1)³¹ + 3 IV⁵⁵ + 1 II⁵⁹ + 1 (IV + 3)⁷⁰ + 1 (I + 3)⁷⁵ + 1 (IV + 5)⁸⁸ + 1 II⁹². Réclames · Pagination postérieure, au crayon · Réglure par pliage pour les marges extérieure et intérieure. Longues lignes. Justification : (180-240 mm.) x (110-187 mm.) ; 15-23 lignes écrites · Une seule main · Quelques planches relatives à la disposition des troupes sur le champ de bataille et plusieurs illustrations de ce genre dans le corps du texte · Pages blanches : 67r^o-v^o, 76r^o-v^o, 82r^o-83v^o, 88r^o-v^o, 92r^o-v^o et 80r^o-84v^o.

Reliure en parchemin (269 x 191 mm.), quelque peu abîmée ; 4 nerfs simples ; dans la partie supérieure du dos, une pièce avec une inscription aujourd'hui indéchiffrable, peut-être originale ; les contre-plats et les gardes volantes en papier blanc ; ais en carton ; tranchefiles. La reliure est typique pour le XVII^e et le XVIII^e siècles. Elle constitue certainement la reliure originale du manuscrit, étant donné l'écriture de l'époque dans l'indication de date, à la garde collée initiale (1659).

La page de titre (fol. 1r^o) contient l'indication suivante : *La Milice Moderne par Mons.^r de Beaufort Ecrite l'an 1659. pour le service de M.^r Dancquelman*. En ce qui concerne *Dancquelman*, il s'agit probablement du nom Danckelmann – famille allemande qui a donné plusieurs personnages importants (sur certains membres de cette famille cf. « Nouvelle biographie générale », t. XII, Paris 1856, pp. 897-899). Le duc de Beaufort, auteur du traité (sur ce personnage cf. infra), ne se serait pas mis au service de l'un des Danckelmann (cf. la forme *Mons[eigneur]* pour de Beaufort et *M[onsieur]* pour Dancquelman). Celui-ci était le premier propriétaire du manuscrit. La forme *Dancquelman*, à la page de titre, fait penser à un copiste français, et on peut admettre l'origine française (?) de cet exemplaire. Au verso de la garde volante initiale, au-dessous de *Danckelman* biffé (à noter la forme allemande de ce nom, ici), on trouve *Carolus Aemilius 1668*, qui était le propriétaire successif du manuscrit. Il s'agit du prince Karl Emil (1655-1674), fils et héritier de Frédéric Guillaume. Les dates de 1659 et 1668 accompagnant les noms des premiers possesseurs font situer l'exécution du manuscrit au cours de cette période, l'écriture étant aussi caractéristique de celle-ci. Le manuscrit a été enregistré dans un ancien catalogue de la Königlische Bibliothek de Berlin : Cat A 318, N^o 147 (cf. *M 147*, à la garde collée initiale), rédigé après 1713. (1r^o) la cote actuelle ; (1v^o, 91v^o) estampilles de la Königlische Bibliothek. Étant donné les similitudes évidentes entre les mss. gall. fol. 134 et 135, transmettant le même texte : reliure, mise en page planifiée de la même façon dans les deux manuscrits, histoire, on peut lancer l'hypothèse selon laquelle le ms. gall. fol. 135 aurait été exécuté dans un même milieu, peut-être dans un même atelier, à la même période que l'autre, et

apparemment il aurait servi de modèle au copiste du ms. gall. fol. 134 (cf. la notice de celui-ci). Cependant, les mains de copistes sont différentes dans les deux codices. Ces manuscrits ont une histoire commune dès leur origine.

DE BEAUFORT : LA MILICE MODERNE. (2r^o-91v^o) Texte. *Premier que de passer aux evolutions, il faut sçavoir connoistre toutes les parties d'un bataillon ... - ... puis jeter quelques tours en faisant quelques revers de l'espée, puis suivent les glissades.* En ce qui concerne l'auteur de ce traité, il s'agit probablement de François de Vendôme, duc de Beaufort, petit-fils d'Henri IV, né à Paris en janvier 1616 et mort le 25 juin 1669, qui s'est illustré dans quelques batailles. Sur ce personnage cf. p. ex. « Biographie universelle ancienne et moderne », t. III, Paris 1811, pp. 625^a-627^a ; et « Nouvelle biographie générale », t. IV, Paris 1854, pp. 912-914. C'est un traité militaire. La partie initiale est en rapport avec l'infanterie ; on y trouve, p. ex. : « L'Exercice du mousquet » (fol. 4r^o-5v^o), « Pour commander l'Exercice » (fol. 9r^o-v^o), « Les ordres de tirer et d'escarmoucher » (fol. 17r^o-21v^o), « L'Exercice par quarts de rang et quarts de files » (fol. 22r^o-25r^o), « L'ordre du marcher d'un regiment de vingt compagnies » (fol. 26r^o-27r^o). La partie qui commence au fol. 48r^o, concerne la cavalerie. Les deux parties possèdent partiellement un schéma de présentation similaire. Texte inédit, paraît-il. En ce qui concerne les relations entre les mss. gall. fol. 134-135, les deux sont très proches au niveau textuel et le ms. gall. fol. 135 constituait apparemment le modèle au cours de l'élaboration de l'autre. La seule différence est à trouver, parfois, dans les dessins et schémas accompagnant le texte, mais ceci peut provenir de l'invention de copiste(s) – il s'agirait alors de copiste(s) se connaissant en la matière militaire. Sur ce manuscrit v. Lemm, p. 8.